Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 18

Artikel: Le roman du caniche : [suite]
Autor: Cherville, G. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188720

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mères, attentifs à maintenir la décence au milieu du bruit, *et la courtoisie à côté de la joie.*

Le verre d'eau sucrée, à la tribune.

Un chroniqueur estime que les difficultés que rencontre l'armée française au Tonkin doivent être attribuées au *marchandage* des crédits et des hommes, au trop grand nombre de *verres d'eau sucrée* absorbés par les orateurs royalistes, bonapartistes, intransigeants, opportunistes, quand il aurait fallu, non pas tant de paroles, mais un vote prompt, unanime, efficace.

« A la Chambre des députés, comme au Sénat, dit-il, le verre d'eau posé à droite de l'orateur, sur le marbre de la tribune, a joué, à propos de l'affaire du Tonkin, qui est devenue la guerre de Chine, comme dans toutes les autres discussions politiques, un rôle plus important qu'on ne pourrait le penser.

L'abus de l'eau sucrée parlementaire n'est pas seulement un rafraîchissement, c'est un reconfort dont le bien-être s'adresse au moral de l'orateur, aussi bien qu'à son palais, à son larynx et à tout l'appareil muqueux de la bouche et de l'arrière-bouche; mais, hélas! qui fait refluer vers le cœur les élans du patriotisme!

Les verres d'eau sucrée ont fait passer ainsi bien des choses; ils ont été l'unique cause des lenteurs apportées à la solution de la grave question chinoise, qu'il faudra aujourd'hui résoudre à Pékin.

Les orateurs anglais ne se contentent pas de l'insipide fadeur d'un verre d'eau sucrée: derrière eux, est un plateau chargé de boissons plus que rafraîchissantes, depuis les vins les plus fins jusqu'aux plus fortes liqueurs.

Lorsque lord Brougham prononça son fameux discours, en faveur de l'émancipation des esclaves, il s'était muni, comme de coutume, d'un panier plein de bouteilles d'un vin le plus corsé, et notamment de Madère sec. Le discours dura sept heures, et il fallut renouveler le panier.

En terminant son *speach*, le noble lord s'était monté à un diapason prodigieux. La nuit finissait, la lumière du gaz commençait à pâlir devant les premières lueurs du matin, et, loin d'être fatiguée, la Chambre des communes était attentive et silencieuse; tous les regards étaient fixés sur l'orateur. On le vit se précipiter à genoux et supplier, avec larmes, le Parlement anglais de détruire l'esclavage sur toute la surface du monde.

Jamais émotion ne fut comparable à celle qu'excita cette action; un frissonnement courut dans l'assemblée La motion fut adoptée par des cris d'enthousiasme.

Mais qui sait? un verre de vin de plus, et peut-être l'on voyait l'orateur chanceler, le sublime tourner au ridicule, et la race noire retomber à jamais dans l'esclavage! »

C....., le 14 avril 1885.

Monsieur le Rédacteur,

Vous qui avez une provision considérable de recettes, pourriez-vous m'indiquer ce qu'il y a à faire pour éclaircir du vin blanc? J'ai un peu de vin de La Côte qui n'est ni clair, ni blanc; il est plutôt rosa. Il est bon, mais il a mauvaise façon. Si vous pouviez m'indiquer ce qu'il y a à faire pour le remettre en état, je vous serais reconnaissant.

Agréez, monsieur, etc.

M... P....

Nous avons transmis la lettre qui précède à notre voisin, homme fort compétent en ces matières, et qui a bien voulu nous mettre à même d'y répondre par les indications suivantes:

« La couleur rosée, à un vin blanc de La Côte, ne provient que de l'oubli du « méchage » du fût qui a reçu le vin. Le vin blanc, très avide d'oxygène, s'en empare au moment du contact avec l'air et est de ce fait oxydé, ce qui lui donne cette couleur « cassée ». On rétablit la couleur naturelle du vin en le collant avec 3 décilitres de lait par hectolitre. Ce lait doit être écrémé très soigneusement. Sitôt le vin clair, le soutirer sans oublier de mécher (soufrer) fortement le fût qui doit le recevoir. »

La première société de musique à Lausanne. — Nous lisons dans le protocole des séances de la Municipalité, à la date du 20 novembre 1812:

« Monsieur DeCrousaz, adjoint, expose qu'une société de musique vient de se former à Lausanne, dans le but d'encourager cet art intéressant, et quelle nous prie de bien vouloir lui accorder la salle des Deux-cents, pour ses réunions. Voyant avec plaisir cette nouvelle institution, nous avons accédé à cette demande. La direction de cette société est indiquée être composée des citoyens La Potterie, De Seigneux, DeCrousaz-Meyer, D.-A. Chavannes, Louis Veibel et Chavannes-Renz. »

Renseignements utiles.

Comment dévisser une vis serrée. — Il suffit de chauffer la tête de cette vis. On fait rougir au feu une petite tige ou barre de fer, plate à son extrémité, et on l'applique, pendant deux ou trois minutes, sur la tête de la vis rouillée, et on la retire avec un tourne-vis, sans plus de difficulté que si elle venait d'être mise en place.

* * *

Soupe à l'oseille blanche. — Prenez une bonne poignée d'oseille bien épluchée; mettez-la fondre dans du beurre; mouillez avec de l'eau; salez. Laissez bouillir quelques instants; ajoutez la quantité de pain, coupé en tranches, qui sera nécessaire; laissez mijoter. Au moment de servir, délayez un ou deux jaunes d'œufs avec peu d'eau; ajoutez-les à la soupe, dans laquelle vous jetez les blancs après les avoir légèrement battus. Servez.

Le roman du caniche.

II

Il semblait à la pauvre jeune femme qu'elle s'était dédoublée, car son esprit résistait énergiquement à s'associer aux distractions auxquelles elle condamnait sa

personne. Perdu dans les nuages, il s'y complaisait si bien que tous les efforts de sa propriétaire ne parvenaient pas à le ramener sur la terre; ce qu'il y avait de plus cruel, c'est qu'elle-même était incapable de préciser ce qui pouvait l'y retenir. Ce qu'il y pourchassait, cet esprit fantasque, c'était quelque chose de vague, d'indéfini, non seulement sans nom, mais sans forme et sans couleur, moins qu'un fantôme. Cette révolte s'accusa bientôt matériellement par des vapeurs, par des crises nerveuses, à la suite desquelles elle pleurait comme autrefois, avec moins de raisons sans doute, mais avec des angoisses infiniment plus douloureuses.

Ce qui la bouleversait davantage encore, c'était qu'elle, qui s'était toujours connue brave comme un chasseur d'Afrique, elle devenait craintive à l'excès.

Dans le jour, le moindre bruit inattendu lui causait une surexcitation longue à se calmer; la nuit c'était pis encore; dans son lit, avec ses volets clos, ses portes verrouillées, deux femmes de chambre au bout de sa sonnette, elle avait de véritables crises de terreur.

En même temps, lorsqu'elle se regardait dans sa glace, il lui était impossible de se dissimuler que la maladie morale dont elle souffrait s'accusait désagréablement à l'extérieur; l'éclat de ses prunelles était alangui; le cercle bleuâtre qui entourait ses yeux s'élargissait; ses traits lui paraissaient tirés; enfin, un jour que sa camériste promenait le peigne d'écaille dans sa longue chevelure d'ébène, elle y avait vu scintiller une ligne argentée, et elle était devenue pâle en reconnaissant un cheveu blanc.

Ce cheveu blanc suffit pour compléter la déroute du sage programme de la tante de Tombelaine.

Si radieux qu'elle eût représenté l'état du veuvage, n'était-ce pas le payer bien cher que de l'acheter au prix de sa beauté? Du moment où elle eut fait cette réflexion, elle commença à regarder d'un œil moins distrait les aspirants à la succession du vicomte. Ce fut d'abord sans malice et même avec un certain désintéressement; elle avait cependant un vague soupçon du but réel de leurs assiduités; et bien que la pensée d'un second mariage ne lui fût pas encore venue, elle se livra à un examen si sévère des titres des uns et des autres, qu'il était clair que ce ne pouvait pas finir autrement que par une promotion.

Du moment où elle eut admis la possibilité d'un pareil dénouement, le souvenir des menus travers du feu vicomte se réveilla instantanément Se marier, soit, puisque son repos semblait être à ce prix. Quant à revivre, les tortures attachées à la possession d'un mari aussi séduisant que l'avait été le premier, rien au monde ne pourrait l'y décider; mieux valait cent fois sa vie tourmentée d'à présent, avec le risque de devenir laide ..

Elle ne rejetait plus l'idée d'une seconde expérience, mais à la condition de tenir cette fois son emploi en chef et surtout sans partage; elle fit donc le serment de n'accorder sa main qu'à un homme dont l'âge et le caractère présenteraient de solides garanties de fidélité conjugale. Sans doute, il allait de soi que l'élu ne devait être ni très vieux, ni très laid, mais elle tenait la jeunesse et les agréments physiques pour des vices bien autrement rédhibitoires; il était bien entendu surtout qu'il sortirait blanc comme neige de la petite enquête à laquelle elle comptait se livrer sur le passé de ce phénix, car elle était bien résolue à ne point acheter chat en poche.

Mme de la Frugeraye était fort riche et vous avez deviné qu'elle ne pouvait pas ne pas être charmante; aussi dès sa rentrée dans le monde, le lot des soupirants avait-il été tout de suite assez compacte pour que leur examen fût laborieux.

Elle procéda par élimination. A l'encontre de ce qui se passe d'ordinaire, les jouvenceaux furent les premiers expédiés. Avoir trente ans, un reste de juvénile fraîcheur, un veston en sifflet et un gardénia à la boutonnière, il n'en fallait pas davantage pour être immédiatement blackboulé. Au delà de la trentaine, le candidat obtenait le bénéfice du plus ample informé; mais les moindres liaisons interlopes, les relations un peu louches comptant comme autant de mauvais points, la brillante escouade des aspirants maris eut le sort que le souffle d'un enfant ménage à son régiment de capucins de cartes: au bout d'un mois, tous ils avaient mordu la poussière, hors trois qui s'en étaient tirés avec une honorable moyenne.

Le premier, M de Tremblevif, chef d'escadron de cavalerie en disponibilité pour infirmités temporaires, était encore fringant et superbe; mais si temporaires que fussent les infirmités susdides, il ne leur dut pas moins d'être disqualifié comme ses concurrents.

Sans être aussi positive que la veuve Wadmann, Mme de la Frugeraye n'eût cependant pas été fâchée d'être renseignée sur le caractère de cette disponibilité. Le commandant le devina et, comme il n'avait rien de l'aimable naïveté de l'oncle Toby, il crut faire un coup de maître en parlant, avec quelque emphase, des services qu'il se croyait encore en état de rendre à sa patrie. La veuve l'écouta dans un silence glacial, et, quand il eut pris congé, elle le consigna rigoureusement à la porte.

La position sociale de M. de Fontanarose, — il était procureur de la République, — la superbe paire de lunettes d'écaille qui accentuait la majestueuse gravité de sa physionomie, étaient des gages sérieux de mœurs parfaitement correctes. Malheureusement, un jour que Mme de la Frugeraye épluchait ses jardinières, ayant demandé au magistrat, qui se trouvait chez elle, quelle était la fleur qu'il préférait, celui-ci répondit: la rose, et en profita pour placer un madrigal dans lequel il comparait la jolie veuve à cette fleur. Un aimable sourire fut sa récompense; mais à quelque temps de là, l'infortuné Fontanarose eut le tort de confesser dans une conversation générale qu'il avait pour la pivoine une grande faiblesse. Ce symptôme d'humeur volage, peut-être quelque peu les lunettes, le firent congédier comme les autres.

(A suivre.)

La concheince.

D. Qu'est-ce que la conscience?

R. C'est le sentiment intérieur de notre âme, et qui nous avertit de notre devoir, qui nous condamne quand nous faisons mal et qui nous approuve quand nous faisons bien.

L'est dinsè que dein mon dzouveno teimps on recordâvè dein lo catsimo cein que c'étâi que la concheince, et compto que c'est adé lo mémo afférè oreindrâi et que la novalla constituchon lâi a rein tsandzi. Mâ lâi a concheince et concheince: y'ein a dâi bounès et dâi crouïès. Lè bounès sont pe crouïès què lè z'autrès, po cein que le ne perdenont pas quand on fâ dâo mau, et que le grâvont bin soveint dè férè cein qu'on voudrâi; tandi que lè crouïès concheinces sont tant bounès qu'on vâo, kâ le sont adé d'accoo po tot cein qu'on fâ et no laissont adé tranquillo.

Dein lo teimps iô lè Français aviont einmottâ lo râi Louis seizè, onna masse dè dzeins aviont décampâ dè pè Paris, iô lâo vià n'étâi pas ein surétâ. On Français que sè trovâvè pè Montprévâïrès et que dévessâi allâ pè Etsalleins, tsertsà cauquon po